

4. INDICATEURS DU CONTEXTE GÉNÉRAL

Famille

Le mode de vie des enfants est important parce qu'il peut influencer leur taux de prestations d'aide sociale et leur taux de pauvreté. **Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, les enfants vivent pour la plupart dans des ménages comptant deux parents** (graphique 4.10). Les taux varient selon les pays, de moins de 70 % en Lettonie et aux États-Unis à pas moins de 90 % en Turquie et en Grèce. La part restante vit principalement avec un parent seul, plutôt que sans aucun parent. Avec une proportion de 28 %, la Lettonie affiche le taux le plus élevé d'enfants vivant avec un parent seul. Cette proportion est également importante en Belgique, aux États-Unis, en Lituanie et au Royaume-Uni, où un enfant sur quatre environ vit avec un parent seul.

Parmi les enfants qui vivent avec deux parents, la majorité a des parents mariés plutôt que concubins. En Allemagne, en Espagne, aux États-Unis, en Grèce, en Italie, en Lituanie, au Luxembourg, en République slovaque et en Suisse, moins de 10 % des enfants vivent avec des parents concubins. En Estonie, en Islande, en Slovénie et en Suède, ils sont plus de 25 %. Toutefois, même dans ces pays, le mode de vie le plus courant est, de loin, au sein d'un ménage composé de deux parents mariés. Ces dix dernières années, la part d'enfants vivant avec des couples concubins a augmenté dans la plupart des pays (OCDE, 2018).

Dans l'OCDE, l'âge moyen au mariage a considérablement augmenté (graphique 4.11). Au début des années 90, l'âge moyen au premier mariage était dans les pays de l'OCDE de 25 ans pour les femmes et de 27 ans pour les hommes. En 2016, l'âge moyen est passé à 30 ans pour les femmes et à 32 ans pour les hommes. Si tous les pays connaissent un ralentissement de la progression de l'âge au premier mariage, on continue d'observer des différences notables entre eux. L'âge moyen est très avancé dans les pays nordiques. En Israël et en Turquie, en revanche, l'âge moyen au premier mariage s'établit autour de 25 ans pour les femmes et de 28 ans pour les hommes. Les différences entre les pays mettent en évidence la diversité des trajectoires de transition vers la conclusion de partenariats de longue durée : le concubinage est devenu une forme importante de partenariat de longue durée dans, par exemple, les pays nordiques, retardant, voire souvent remplaçant, le mariage en tant que norme de partenariat.

La progression de l'âge au mariage s'est accompagnée de la diminution des taux de mariage et de la stabilisation des taux de divorce. En 2016, les taux de mariage bruts se situaient entre 3.5 et 7 mariages pour 1 000 habitants, la moyenne de l'OCDE s'élevant à 4.8 (graphique 4.12). Les taux sont très faibles en Italie, au Luxembourg, au Portugal et en Slovénie, avec 3.5 mariages ou moins pour 1 000 habitants, tandis qu'ils sont au moins deux fois plus élevés aux États-Unis, en Lituanie et en Turquie. Les taux de mariage sont encore supérieures dans la Fédération de Russie (8.5 pour 1 000) et en Chine (9.6 pour 1 000). En revanche, en 1990, la plupart des pays de l'OCDE affichaient un taux de mariage de cinq à huit pour 1 000 habitants. Seules la Suède et la Turquie ont connu une hausse de leurs taux de mariage entre 1990 et 2016. Les taux de divorce bruts varient également entre les pays, depuis 0.1 divorce pour 1 000 habitants au Chili à plus de 3 pour 1 000 aux États-Unis, en Lettonie et en Lituanie en 2016. Entre 1990 et 2014, leur évolution a été contrastée : les taux de divorce ont en effet augmenté dans 20 pays de l'OCDE mais ont diminué dans 16 autres. Le recul a été le plus prononcé aux États-Unis, avec 4.8 divorces pour 1 000 en 1992 et 3.2 en 2016, tandis que l'Espagne a enregistré la plus forte hausse, avec 0.6 divorce pour 1 000 en 1990 et 2.1 en 2016.

En janvier 2019, le mariage entre personnes de même sexe était légalisé dans 20 pays de l'OCDE (graphique 1.18). Les données sur les mariages et les divorces entre personnes de même sexe ne sont pas encore disponibles pour tous ces pays. En France, en 2018, 3 % des mariages ont été contractés par des

personnes de même sexe, à part égale entre les couples de femmes et les couples d'hommes (INSEE, 2019).

Définition et mesure

Les enfants (âgés de 0 à 17 ans) sont classés en fonction de la présence et de la situation matrimoniale des parents au sein du ménage, selon les catégories suivantes :

- L'enfant vit avec deux parents, lorsque le ménage est composé de deux adultes identifiés comme étant ses « parents ». Pour les pays européens et quelques pays de l'OCDE non européens, les données disponibles permettent d'affiner la ventilation entre ceux qui vivent avec deux parents mariés et ceux qui vivent avec deux parents concubins. Pour les pays européens, les « parents mariés » incluent en principe les parents ayant conclu un partenariat enregistré, même si dans la pratique cela peut varier d'un pays à l'autre.
- L'enfant vit avec un seul parent, lorsque le ménage est composé d'un seul adulte identifié comme étant son « parent ».
- Autre, lorsque l'enfant vit principalement dans un ménage où aucun adulte n'est identifié comme étant son parent.

L'âge moyen au premier mariage est défini comme l'âge moyen en années des mariés au moment de leur premier mariage. Cette mesure est ventilée par le sexe avec des moyennes distinctes pour les hommes et pour les femmes.

Le taux de mariage brut est défini comme le nombre de mariages qui sont contractés chaque année pour 1 000 habitants. Le taux de divorce brut est défini comme le nombre de mariages qui sont dissous chaque année pour 1 000 habitants.

Pour en savoir plus

OCDE (2018), *Base de données sur la famille*, www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm.

INSEE (2019), *Bilan Démographique 2018*, Insee Première n° 1730, www.insee.fr/fr/statistiques/3692693

Notes des graphiques

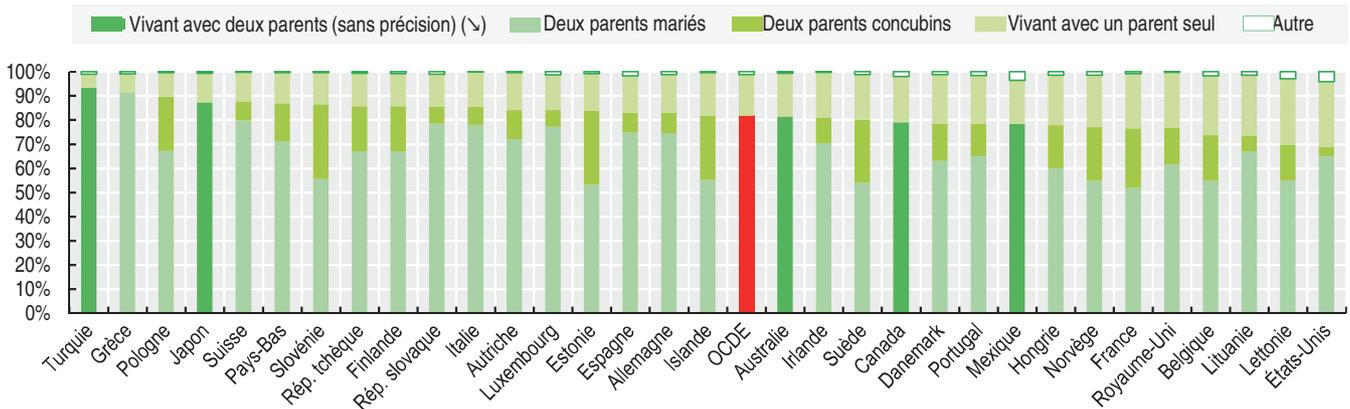
Graphique 4.10 : Pour le Japon et le Mexique, les enfants âgés de 0 à 14 ans. Les données pour le Mexique portent sur 2010, pour l'Australie sur 2012, pour le Japon et la Turquie sur 2015, et pour l'Allemagne, la Croatie, la France, l'Irlande, l'Islande, le Luxembourg, la Norvège, le Portugal, la République slovaque, le Royaume-Uni et la Suisse sur 2016.

Graphique 4.11 : Pour 2016, les données pour la Belgique portent sur 2010, pour l'Islande et Malte sur 2011, pour l'Autriche sur 2012, pour le Mexique sur 2014, et pour le Chili, la France, l'Irlande, Israël et le Royaume-Uni sur 2015. Les données pour le Mexique font référence à tous les mariages plutôt qu'aux premiers mariages, et pour l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis à l'âge médian au premier mariage, plutôt qu'à l'âge moyen au premier mariage. Les données pour la Nouvelle-Zélande incluent les unions civiles.

Graphique 4.12 : Voir Statlink pour des années spécifiques.

4.10. La plupart des enfants vivent dans un ménage avec deux parents

Pourcentage d'enfants (0-17 ans) selon la présence et le statut matrimonial des parents dans le ménage, 2017

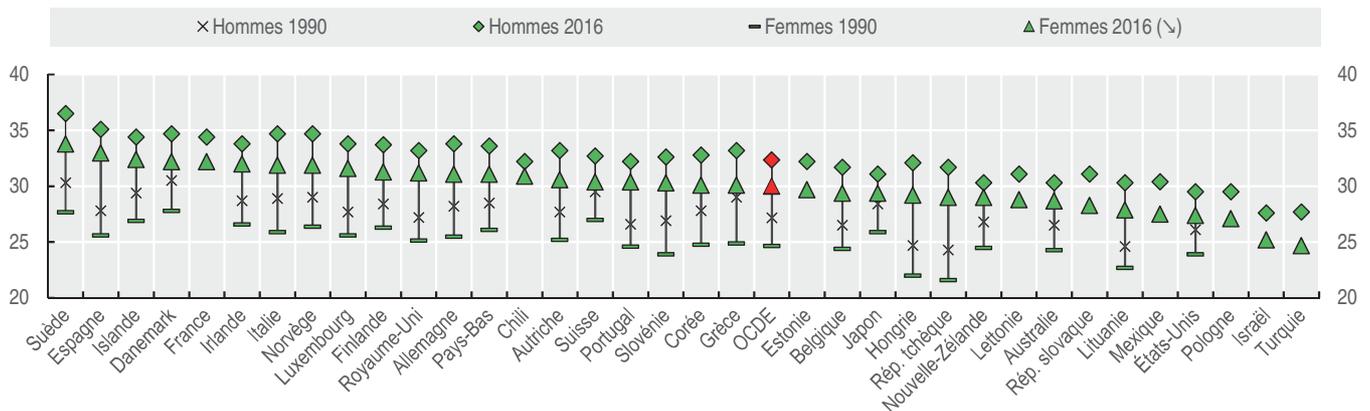


Source : Base de données de l'OCDE sur la famille – Indicateur SF2.1 – d'après les instituts nationaux de statistiques et Eurostat, www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933938629>

4.11. L'âge moyen des femmes et des hommes au premier mariage a augmenté de 5 ans depuis 1990

Âge moyen au premier mariage, par sexe, 1990 et 2016 (ou année la plus proche)

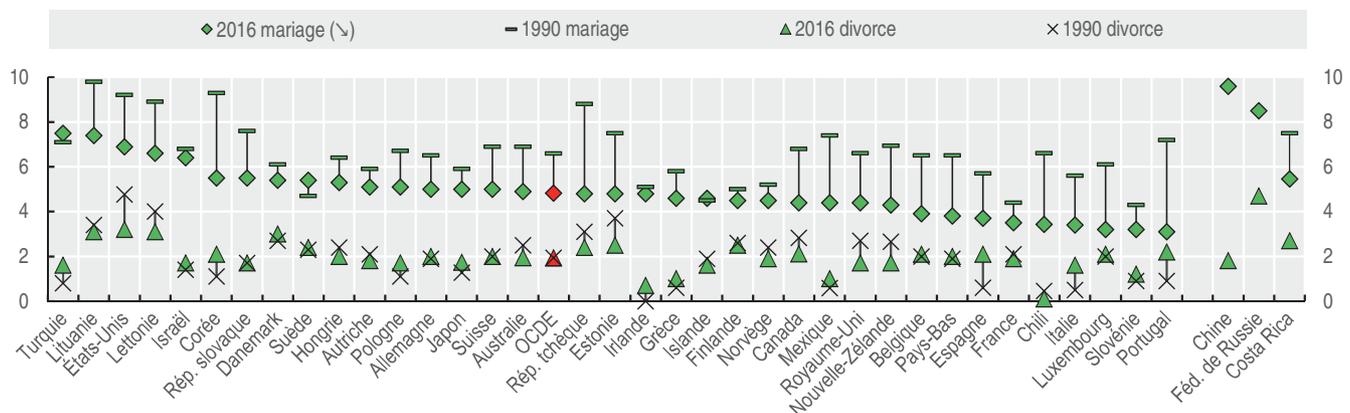


Source : Base de données de l'OCDE sur la famille (Indicateur SF3.1) d'après les instituts nationaux de statistiques et Eurostat, www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933938648>

4.12. Les taux de mariage ont reculé tandis que les taux de divorce se sont stabilisés ces dernières décennies

Taux bruts de mariage et de divorce, pour 1 000 habitants, 1990 et 2016 (ou année la plus proche)



Source : Base de données de l'OCDE sur la famille (Indicateur SF3.1) d'après les instituts nationaux de statistiques et Eurostat, www.oecd.org/fr/social/famille/basededonnees.htm.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933938667>



Extrait de :
Society at a Glance 2019
OECD Social Indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/soc_glance-2019-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Famille », dans *Society at a Glance 2019 : OECD Social Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/f5236831-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.